

## Défense du service public à Saillans

La Poste reporte sa décision de diminuer les horaires d'ouverture du bureau de Saillans.

En avril 2021, la Poste a indiqué à la Municipalité vouloir réduire les heures d'ouverture hebdomadaire de 29 à 20 heures à compter d'octobre 2021.

Nous nous sommes opposés à ce que nous considérons comme une dégradation de la qualité du service public. Nous avons alors mobilisé les habitants par une pétition qui a recueilli 428 signatures, nous avons été soutenus par les élus locaux des communes environnantes, les associations de maires, les élus nationaux et nous avons rencontré les représentants de la Poste à plusieurs reprises.

Notre détermination et notre engagement pour la défense du service public ont convaincu la députée Mme Celia de Lavergne de soutenir notre action.

A la suite de cette mobilisation nous avons obtenu un moratoire de la Poste pour l'application de la nouvelle organisation envisagée et de nouvelles négociations vont commencer avant la fin de l'année.

La défense des services publics est une volonté et un engagement que nous avons, mais il faut aussi constater qu'ils ne peuvent se maintenir que si les usagers les font vivre !